

Comité Technique Spécial C.R.S

du 9 février 2012

Déclaration préalable

UNITÉ SGP Police - FO

Secteur C.R.S

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration,
Chers collègues,

Le Comité Technique Spécial C.R.S, réuni ce jour, sera amené à se prononcer, entre autre, sur l'installation de services sur le site de la caserne Serret à Châtel Saint Germain : la Direction Zonale des C.R.S EST, la C.R.S N°30 de Metz, la C.R.S N°36 de Thionville, l'Unité Motocycliste Zonale des C.R.S Est et la Compagnie Autoroutière Lorraine Alsace.

Il ne vous aura pas échappé que cet ordre du jour est inscrit en simple communication. Mais un tel projet ne nécessite-t-il pas techniquement un vote en cette instance, puis au Comité Technique Central de la Police Nationale, voir au Comité Technique Ministériel ?

Je pense qu'il faudra, à minima, voter quelques textes et à mon sens, nous serons amenés très prochainement à nous revoir.

C'est une décision importante qui nous concerne à plusieurs titres car elle engage financièrement l'état, les gestionnaires et les contribuables que nous sommes, mais également les policiers dans leur vie au quotidien.

Nous aurions du prendre le temps d'étudier ce dossier, constituer des groupes de travail comme vous le préconisez parfois, pour apporter, dans la concertation, notre pierre à l'édifice. Ce n'est pas le cas.



UNITÉ SGP Police - FO

75 boulevard Macdonald
75019 Paris

Téléphone : 01 40 38 78 60
www.unitesgppolice.com

Comité Technique Spécial C.R.S

du 9 février 2012

Déclaration préalable

UNITÉ SGP Police - FO

Secteur C.R.S

La Direction Centrale des C.R.S semble surprise de cet état de fait, mais des instructions ont-elles été données ? Ces consignes ont-elles été respectées ? Partiellement ? Sélectivement ?

Une nouvelle fois, l'administration met les organisations syndicales devant le fait accompli, puisque déjà, la Direction Zonale des C.R.S EST a intégré les locaux. Inutile de vous dire qu'aucune étude préalable n'a eu lieu avec les partenaires sociaux, si ce n'est une visite « touristique » du casernement.

Le travail est fait dans l'urgence et nous ne connaissons ni l'enveloppe globale d'un tel projet, ni le financement et l'échéancier des travaux tranches par tranches. Existe-t-il un protocole d'accord avec l'éducation nationale ? Quels sont ses engagements ? Qui assurera l'entretien de tels locaux et des espaces verts ?

Cette situation n'est plus tolérable, d'autant qu'à l'occasion de notre visite sur le site, visite annoncée préalablement, la veille de la votre Monsieur le Directeur Central, personne n'avait daigné nous recevoir à la Direction Zonale Est. C'est en effet un moyen efficace de fuir les questions embarrassantes, surtout quand on ne maîtrise pas le dossier.

Je tiens néanmoins à remercier les collègues du C.E.A qui ont assuré la visite, avec une gentillesse qui honore cette direction zonale.

Nous attendons donc des réponses, Monsieur le Directeur Central, en droite ligne du dossier qui vous a été remis à l'occasion de notre réunion

CRS



Jeu. 9 février 2012

UNITÉ SGP
POLICE
FORCE OUVRIERE

UNITÉ SGP Police - FO

75 boulevard Macdonald
75019 Paris

Téléphone : 01 40 38 78 60
www.unitesgppolice.com

Comité Technique Spécial C.R.S

du 9 février 2012

Déclaration préalable

UNITÉ SGP Police - FO

Secteur C.R.S

bipartite. Il est important pour nous d'analyser et de comprendre, pour mieux expliquer à nos collègues qui sont demandeurs.

Mais il convient aussi de ne pas brouiller le message, faire croire que les fonctionnaires qui n'acceptent pas de suivre cette délocalisation pourraient obtenir une mutation, ou que ceux qui font le sacrifice de suivre la compagnie se verraient promus, est une attitude totalement irresponsable. Vous avez été destinataire de comptes rendus en ce sens, nous en avons d'autres aujourd'hui et il y en aura encore demain.

A moins que la D.R.C.P.N veuille réellement mettre de l'huile dans les rouages, les épisodes passés ont démontré avec les fermetures de sites que nous ne prenons pas ce chemin vertueux, il serait illusoire de croire que les fonctionnaires seront satisfaits dans leurs demandes respectives.

Les représentants de la D.R.C.P.N pourront certainement nous éclairer sur la question « indemnitaire », mais je ne vois personne ici du BGGP, pour les mutations et les avancements.

Pour clore le chapitre sur Châtel Saint Germain, du moins dans cette déclaration préalable, UNITÉ SGP Police - FO souhaite réaffirmer sa volonté de travailler de concert avec l'administration, afin de garantir à nos collègues des conditions de travail décentes. Le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage seront saisis par nos soins car il est hors de question que ce projet se poursuive dans l'opacité la plus totale.

Vous conviendrez qu'à la lecture des nombreux D.U.E.R.M.I présentés au CHSCT CRS et la multitude de projets avortés par manque de financement, UNITÉ SGP Police - FO se doit d'être vigilant au bouclage de l'opération.

CRS



Jeu
di 9
fév
rier 2012

UNITÉ SGP
POLICE
FORCE OUVRIERE

UNITÉ SGP Police - FO

75 boulevard Macdonald
75019 Paris

Téléphone : 01 40 38 78 60
www.unitesgppolice.com

Comité Technique Spécial C.R.S

du 9 février 2012

Déclaration préalable

UNITÉ SGP Police - FO

Secteur C.R.S

Compte tenu de l'état déplorable de certains cantonnements, et l'étendue du parc immobilier disponible au Ministère de la Défense, il nous serait agréable de savoir si d'autres études préalables sont en cours, si des prospections sont envisagées.

Aujourd'hui, de nombreuses informations circulent dans notre microcosme C.R.S, plus alarmistes les unes que les autres, et bizarrement, chacune d'elles trouve un fondement administratif.

Nous pensions que les liens privilégiés qui unissent notre Sous Direction de la logistique et la D.R.C.P.N, auraient permis une information en primeur ou à tout le moins, en temps réel, il n'en est rien.

Nous apprenons des décisions par la bande, vous apprenez par les journaux ces arbitrages, par quelques déclarations politiques et/ou par des communications préfectorales. Les Directions de la Police Nationale ne sont d'ailleurs pas au même niveau d'information.

Je vous avisais personnellement, Monsieur le Directeur Central, par un courrier en date du 17 janvier 2012 du départ imminent de la C.R.S N°48 pour l'ex école de Châtel Guyon, avec en pièces jointes les documents l'attestant. Vous sembleriez surpris par cette soudaine annonce et je peux vous comprendre, puisque le Directeur Général de la Police Nationale ne vous en avait pas avisé. En tout état de cause, je ne mettrai pas en doute l'honnêteté de votre réaction tellement votre agacement était perceptible.

CRS



Jeu
di 9
fév
rier 2012

UNITÉ SGP
POLICE
FORCE OUVRIERE

UNITÉ SGP Police - FO

75 boulevard Macdonald
75019 Paris

Téléphone : 01 40 38 78 60
www.unitesgppolice.com

Comité Technique Spécial C.R.S

du 9 février 2012

Déclaration préalable

UNITÉ SGP Police - FO

Secteur C.R.S

Je vous informais également de déclarations du Préfet des Pyrénées Orientales tenues à l'occasion d'un Comité Technique Départemental, lequel voulait installer le S.D.I.G 66 dans les locaux de la C.R.S N°58. Ces déclarations vous ont été confirmées et je vous remercie d'avoir mis un terme à cette mascarade, qui prouve la méconnaissance des fonctionnements internes de la police nationale par certains membres du Corps Préfectoral.

D'autres échos nous parviennent également, comme le déménagement de la C.R.S N°54, la montée du CFP de CHASSIEU à la C.R.S N°46 et le déplacement du CF de Ste Foy les Lyon.... Même si il est difficile de maîtriser la communication, aussi bien en interne qu'en externe, nous pensons qu'un tour d'horizon des opérations immobilières serait nécessaire pour la compréhension de tous.

Il n'y aurait pas de déclaration préalable digne de ce nom au sein d'un C.T.S CRS, sans un bref balayage des difficultés croissantes que rencontrent nos collègues dans leurs unités respectives.

Vous avez récemment constitué des groupes de travail, avec notamment une étude sur la nouvelle organisation des compagnies au regard de la baisse tendancielle des effectifs. Nous attendons avec une grande impatience le rendu de ces travaux car il nous plait de connaître comment faire plus avec moins. Alors, trois sections de marche, repos bloqué pour les unités, refonte du service intérieur CRS ? De grands débats en perspective...

Oui, Monsieur le Directeur Central, aujourd'hui dans les unités on ne parle plus que de chiffres, de contorsion réglementaire au détriment des

CRS



Jeu 9 février 2012

UNITÉ SGP
POLICE
FORCE OUVRIERE

UNITÉ SGP Police - FO

75 boulevard Macdonald
75019 Paris

Téléphone : 01 40 38 78 60
www.unitesgppolice.com

Comité Technique Spécial C.R.S

du 9 février 2012

Déclaration préalable

UNITÉ SGP Police - FO

Secteur C.R.S

fonctionnaires afin d'aligner l'effectif. Mais l'effectif n'est plus là et la rigidité ambiante a atteint de tels niveaux que nos collègues voient leurs droits à repos et congés annuels régulièrement bafoués. Peut-être serait-il souhaitable d'effectuer un tri plus sélectif sur l'attribution des missions, en rapport avec notre effectif actuel. Il est vrai que cela pourrait indisposer certains élus de la République.

Le deuxième cœur de métier, la Police routière, n'est pas épargnée par la conjoncture et les promesses attachées au récent changement de cycle, comme à la réorganisation interne des unités autoroutières n'ont pas été suivies d'effet. Il y a de moins en moins de fonctionnaires du CEA et de plus en plus d'adjoints de sécurité, adjoints de sécurité souvent en attente d'un concours ou d'une hypothétique incorporation en école.

La R.G.P.P dans la Police Nationale, additionnée au protocole d'accord de 2008 votée avec l'aide d'une organisation « croupion » continue inlassablement son œuvre de destruction du service public.

L'idée d'un déplacement ponctuel à Mayotte, la réunion, la Martinique ou la Guadeloupe fait son chemin et nous nous réjouissons de l'envoi de délégations pour étudier la faisabilité de l'opération. UNITÉ SGP Police - FO, après avoir été demandeur, est favorable à ces déplacements dans la mesure où ils sont encadrés. Et puis ne l'oublions pas, les DOM, c'est la France et nous avons toute compétence sur ce territoire.

La rubrique questions diverses donnera l'occasion à certains de s'octroyer une audience qu'ils n'ont pas au demeurant. Chacun ira de sa

CRS



Jeu. 9 février 2012

UNITÉ SGP
POLICE
FORCE OUVRIERE

UNITÉ SGP Police - FO

75 boulevard Macdonald
75019 Paris

Téléphone : 01 40 38 78 60
www.unitesgppolice.com

Comité Technique Spécial C.R.S

du 9 février 2012

Déclaration préalable

UNITÉ SGP Police - FO

Secteur C.R.S

question « cachée » et travaillera pour le procès verbal : IJAT, motocyclistes, MNS, montagnards etc..

Au-delà la tradition, il faudra un jour se poser la question, suivant le temps passé sur ces questions, de la nécessité de maintenir cette rubrique au C.T.S C.R.S. Peut-être serait-il souhaitable de traiter ces dossiers en réunion bilatérales...

Enfin, je souhaite remercier Monsieur Patrice VAIENTE pour le travail effectué à l'Inspection Technique de la Direction Centrale des C.R.S, et mettre en avant la qualité de nos échanges. Vous me permettez de lui souhaiter une bonne fin de carrière dans la région Bordelaise.

Je vous remercie de votre attention.

Les membres du C.T.P.S



UNITÉ SGP Police - FO

75 boulevard Macdonald
75019 Paris

Téléphone : 01 40 38 78 60
www.unitesgppolice.com